



DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE

ARRETE MUNICIPAL 2026/258

Portant réglementation sur la circulation et le stationnement en agglomération.

Le Maire de la Commune de PEZILLA-LA-RIVIERE -66370-,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411.8, R 411.25 et R 413.1,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, quatrième partie, cinquième partie, huitième partie,

Vu la demande faite le 05 août 2026, par l'entreprise SAS-DMTEL sise 3 résidence les Jardins du Matrais 27430 Saint-Pierre du Vauvray, afin d'effectuer des télérelèves des compteurs d'eau avec pose de récepteur sur supports conventionnés, sur l'ensemble de la commune (liste des adresses jointe en annexe), à PEZILLA LA RIVIERE.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur l'ensemble des rues impactées à PEZILLA LA RIVIERE durant ces interventions.

ARRETE

Article 1 : A compter du 17 août 2026 et pour une durée de 30 jours, suite aux télérelèves des compteurs d'eau avec pose de récepteur sur supports conventionnés, qui auront lieu sur l'ensemble de la commune (liste des adresses jointe en annexe) à PEZILLA LA RIVIERE, la chaussée sera rétrécie ponctuellement sur une durée de 10 minutes dans chaque rue impactée.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie- signalisation de prescriptions, cinquième partie - signalisation d'indication et huitième partie - signalisation temporaire) sera mise en place par l'entreprise pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Commune, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Millas et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Pézilla la Rivière, le 10 août 2026



Le Maire,

Nathalie PIQUÉ.

Destinataires :

SAS -DMTEL : franck.lebourgeois@dm.tel.eu

Services techniques

CD 66

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publicité. En cas de rejet du recours gracieux, le délai de recours contentieux est prorogé pour une durée de deux mois supplémentaires. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux direct dans les deux mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

MOD_NUM	CPT_Num	NUM_VOIE	NOM_VOIE
53228C81241280F5	U24BA282989	10	RUE DE L'EGALITE
53228C81241282FE	U24BA285482	1	IMPASSE DES CORBIERES
53228C8124128305	U24BA285417	8	RUE LLUIS COMPANYS
53228C8124128797	U24BB278796	105	AVENUE DU CANIGOU
53228C8124129088	U24BA285439	4	RUE DU CANAL
53228C81241290B8	U24BA284721	1	RUE DE LA SARDANE
53228C8124129104	U24BA284664	4	PLACE DU CANIGOU
53228C812412924D	U24BA284426	59	AVENUE DE LA REPUBLIQUE
53228C81241293D7	U24BA285433	5	RUE DU CANAL
53228C812412943B	U24BA285188	14	RUE NELSON MANDELA
53228C81241294BF	U24BA284779	18	CAMI DE LA GAFFE
53228C81241294C2	U24BA284769	118	AVENUE DU CANIGOU
53228C812414804B	U24BA282988	12	RUE DE LA SARDANE
53228C812414815A	U24BA283481	13	RUE DE L'EGALITE
53228C8124148181	U24BA284808	12	EL VINYER
53228C81241481A9	U24BA283941	20	RUE DU MOULIN
53228C81241481E8	U24BA283861	22	RUE DU RIBERAL
53228C81241481F4	U24BA283435	37	RUE JOSEPH SARDA GARRIGA
53228C81241482A3	U24BA284530	13	RUE DE LA FRATERNITE
53228C81241482EA	U24BA284818	7	RUE DU RAVIN DE LA BERNE
53228C8124148332	U24BA283478	104	AVENUE DU CANIGOU
53228C8124148484	U24CD285755	1	RUE DES FIGUIERS
53228C812414849E	U24BA282540	14	ROUTE DES BASSES TERRES
53228C81241484FC	U24BA284572	18	RUE DU RIBERAL
53228C8124148539	U24BA284574	83	AVENUE DE LA REPUBLIQUE
53228C81241485E6	U24BA283665	9	RUE DE LA TET
53228C812414866D	U24BA283239	10	RUE DES PECHERS
53228C8124178DA0	U24BA282758	22	RUE DE LA BARDERE
53228C8124178ECB	U24BA282291	33	RUE DES AIRES
53228C8124228360	U24BA291772	27	RUE DU PORTAL D'AMONT
53228C8124228717	U24BA291792	2	IMPASSE D'ANGLADE D'OMS
53228C8124228729	U24BA290960	7	RUE DE LA BARDERE
53228C81242289B8	U24BA292050	21	RUE DES AIRES
53228C812422923C	U24BA293291	9	RUE DE LA BARDERE
53228C8125038E7C	U25BA349408	3	RUE JOSEPH DE COMA
53228C8125298B2F	U25BA393614	5	IMPASSE DU ROUSSILLON
53228C81262287A1	U26BA473187	33	RUE DE LA BARDERE

